

**FOND DE PLAN**  
Composé sur la base du PCN 2012, de la BD4-TC 2007, de FCB 2007, de l'orthophoto 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- ■ ■ ■ ■ Bâtiment existant
- ■ ■ ■ ■ Bâtiment PCN (ex.2012) / bâtiment existant / bâtiment supprimé
- ■ ■ ■ ■ BD4-TC (ex.2007), orthophoto (ex.2007) et des relevés de terrain (2012)
- Réseau / Réseau souterrain ou temporaire
- Domaine de la voirie (espace non cadastré)
- Courbe de niveau

**PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL**

- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- ZONES URBANISEES OU DESTINEES A ETRE URBANISEES**
- Zone d'habitation**
- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
- MIX-1 zone mixte urbaine
- MIX-2 zone mixte villageoise
- MIX-3 zone mixte rurale
- Zone de bâtiments et équipements publics**
- BEP zone de bâtiments et équipements publics - stationnement
- Zones d'activités**
- ECC-1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECC-2 zone d'activités économiques régionale type 1
- Zone commerciale "In den Espen"**
- COU zone commerciale
- Zone spéciale**
- SPEC-1 zone spéciale - station service
- SPEC-2 zone spéciale - CPA (Centre Intégré pour Personnes Agées)
- Zone de sports et de loisirs**
- REC zone de sports et de loisirs
- Zone de jardins familiaux**
- JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones		COS		CUS		CSS	
		max.	min.	max.	min.	max.	min.

- ZONES DESTINEES A RESTER LIBRES**
- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière \*
- HOR Zone horticole
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

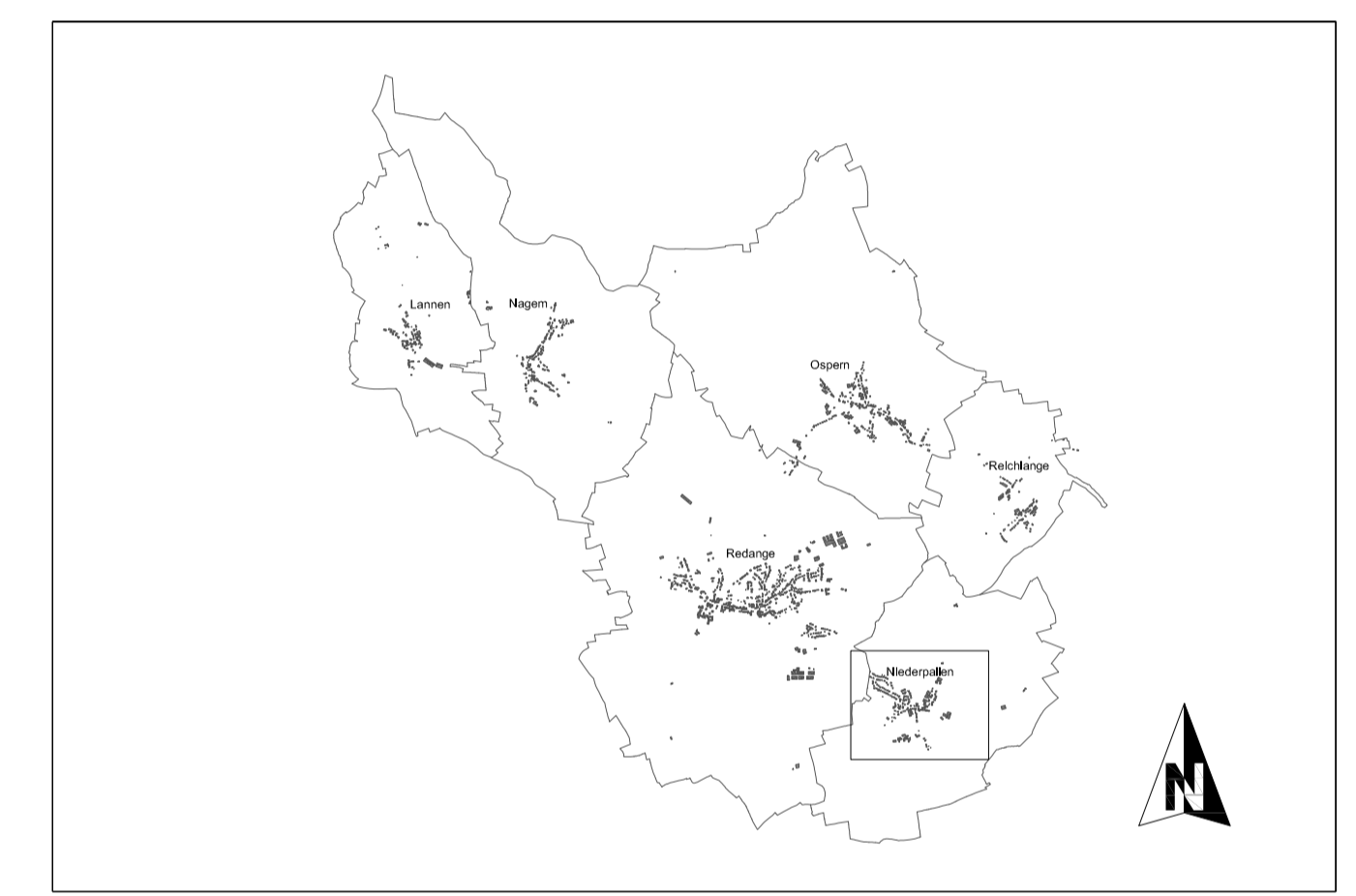
Remarque importante: \* Les zones forestières sont indiquées sur base de FCB 2007 actualisées sur base de l'orthophoto 2007 et d'un inventaire de terrain réalisé en 2011, dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à suburban. La délimitation des zones forestières à l'égard des zones d'agglomération est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

**ZONES SUPERPOSEES**

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
- P servitude "urbanisation - paysage"
- PE servitude "urbanisation - paysage in den Espen"
- NE servitude "urbanisation - milieu naturel"
- NEE servitude "urbanisation - milieu naturel in den Espen"
- IT servitude "urbanisation - infrastructures"
- OP servitude "urbanisation - droit de passage"
- SI servitude "urbanisation - stationnement"
- B servitude "urbanisation - bruit"
- Couloirs et espaces réservés**
- couloir pour projets routiers
- couloir pour projets de maillage doux
- Secteurs protégés d'intérêt communal**
- secteur protégé de type "environnement construit"
- bâtiments protégés
- Zone de risques naturels prévisibles**
- zone inondable

**ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LEGALES, RÉGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES SPÉCIFIQUES RELATIVES**

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- zone Natura 2000
- réserve naturelle
- à la protection des sites et monuments nationaux



<b>Ref. : 56C / 011 / 2013</b>	
Saisine du Conseil Communal	25. 07. 2013
Avis de la Commission d'Aménagement	20. 11. 2013
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	17. 01. 2014
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région	
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	

C OBS 2007 - ORIGINE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
 C BD4-TC - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2007)  
 C PCN - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012)

MÂTRE D'OUVRAGE:		<b>COMMUNE DE REDANGE</b>			
PROJET:		<b>PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL</b>			
OBJET:		<b>Projet d'aménagement général: Localité de Niederpallen</b>			
IND.	DATE	DESSINE	CONTRÔLE	VALIDE	MODIFICATIONS
E					
D					
C	29.01.14	HXN	FXM	CXP	PLAN SUITE AUX RÉCLAMATIONS ET AUX AVIS
B	23.01.14	HXN	FXM	CXP	LOCALISATION REMARQUES CA
A	10.10.13	HXN	FXM	CXP	LOCALISATION RÉCLAMATIONS
		ECHELLE:	POCHER:	NO PLAN:	INDICE:
/	08.07.13	HXN	FXM	CXP	1/2500 09-14c.dwg E061109-11 C